

RAPID'SURF

Réf 0502

Nettoyant Dégraissant Multi-usages prêt à l'emploi

1. PROPRIETES :

Nettoyant prêt à l'emploi alcalin.

RAPID'SURF est un produit multi-usages pour le nettoyage des sols, des murs, plans de travaux, surfaces modernes...

Elimine toutes les traces de graisses, huiles, cambouis, encres, traces de chaussures...

Produit moussant avec bon pouvoir mouillant et dégraissant.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

2. MODE D'EMPLOI :

Pulvériser RAPID'SURF sur un chiffon propre ou directement sur la surface à nettoyer.

Sur des surfaces très sales, laisser agir quelques minutes.

Essuyer avec un chiffon propre ou un tissu microfibre.

Ne pas utiliser sur le verre ainsi que sur toutes les surfaces fragiles*.

* (Faire un test au préalable sur une petite surface avant de nettoyer).

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	10.80 +/-0.5
Densité :	1,010 +/-0.02
Parfum :	Pin / Eucalyptus – Parfum rémanent
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Moins de 5% de : agents de surface non ioniques. Moins de 5% de : EDTA et sels Parfums Agents conservateurs : methylisothiasoline, benzisithiazolinone.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 6x750ML

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0502) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide. Dans le cas d'applications selon l'arrêté ministériel du 8 septembre 1999, le rinçage à l'eau claire est nécessaire avant de remettre des aliments en contact avec la surface traitée.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 03-11-2015-VI